

# LES INTERVENANTS

**MERCREDI  
20 MAI**

9h - 10h30



**CCVA**



**Marie-Pierre  
PORCHY**

magistrate de 1982 à 2020.

- . Magistrate honoraire,
- . juge des enfants,
- . procureur de la république
- . juge aux affaires familiales,
- . vice présidente ( juge des libertés et de la détention, présidente d'audiences correctionnelles).

## L'enfant victime est-il protégé par la loi ?

L'enfant victime a-t-il toujours été protégé par la loi ?

- l'enfant avant la fin du XIXe siècle
- L'enfant, sujet de droit méritant protection. La fille. Le garçon.
- La transgression majeure : le viol incestueux.
- Une infraction aux bonnes mœurs, à la morale religieuse.

Les évolutions de la loi dans la protection de la sexualité de l'enfant.

- Avant 2021 : le fonctionnement de la loi pénale.
- le juge des enfants et la protection civile de l'enfant en matière d'assistance éducative.
- la loi du 21 avril 2021.

La parole de l'enfant: quelle valeur ?

- le credo ou le non credo
- ce que la loi exige de l'entourage de l'enfant.
- la place du juge.
- Les insuffisances de notre système judiciaire.

La justice restaurative : un intérêt croissant pour cette procédure, encore très peu utilisée en France.

